

**UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À MONTRÉAL  
FACULTÉ DE SCIENCE POLITIQUE ET DE DROIT**

EXTRAIT du procès-verbal de la soixante-neuvième assemblée ordinaire du Conseil académique de la Faculté de science politique et de droit, tenue le mercredi 22 mai 2013, à 13 heures 30 minutes, à la salle A-1715.

---

**Introduction de la méthode des enveloppes de charges aux cycles supérieurs.**

**RÉSOLUTION-CFSPD-2012-2013-548**

ATTENDU la demande de l'audit interne de l'UQAM à l'effet d'introduire la méthode des enveloppes de charges aux cycle supérieurs;

ATTENDU l'étude préparée par le GTMEC (Groupe de travail sur le modèle des enveloppes de charge) à ce sujet et recommandant de ne pas aller dans cette voie;

ATTENDU la grande diversité des pratiques et des formes d'enseignement et d'encadrement aux cycles supérieurs, notamment dans les programmes de maîtrise et de doctorat expressément orientés vers la recherche;

ATTENDU la volonté de l'UQAM d'améliorer la formation des chercheuses, chercheurs;

ATTENDU les différences entre ces programmes et ceux qui sont plutôt orientés vers la formation professionnelle;

IL EST PROPOSÉ par monsieur Jean-Guy Prévost, appuyé par monsieur Dan O'Meara, que le Conseil académique de la Faculté de science politique et de droit

Exprime son inquiétude quant aux conséquences que pourrait comporter pour les programmes de recherche l'extension aux cycles supérieurs du modèle des enveloppes de charges;

Demande à la Sous-commission des ressources de veiller à consulter les comités de programmes de cycles supérieurs avant d'émettre quelque recommandation que ce soit à ce sujet.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**COPIE CONFORME**

Montréal, 22 mai 2013

Jean-Guy Prévost  
Vice-doyen aux études